



LES FAMILLES INTERPELLENT LES CANDIDATS AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

1) La représentation des familles

1.1) Quelle place accorderez-vous à la représentation familiale des UDAF dans la réforme territoriale ?

Les associations familiales sont les interlocuteurs essentiels car les plus représentatives des familles de France. Il est donc primordial de renforcer ce partenariat au niveau territorial et de les consulter pour toutes les décisions qui toucheront de près ou de loin la famille.

1.2) Vous engagez-vous à faire inscrire dans la loi l'existence et les missions des URAF ?

La constitution d'unions régionales devra faciliter l'action de l'UNAF, donc je suis favorable à faire inscrire dans la loi leur existence et leur missions que nous définirons ensemble.

2) Les grands principes de la politique familiale

2.1) Comment garantirez-vous le principe de la compensation de la charge de l'enfant, que ce soit sur le plan fiscal ou sur le plan des prestations familiales ?

Tout d'abord, je suis pour le maintien de ce principe universel qui veut que la politique familiale s'adresse à tous les français qui ont des enfants sans aucune distinction ni condition de ressources. Cette politique a prouvé toute son efficacité jusqu'à ce jour et la remettre en cause serait une grave erreur.

Les allocations familiales ne sont pas des revenus mais une compensation, elles ne sont donc pas et ne doivent pas être imposées.

2.2) De plus en plus de familles renoncent aux soins du fait de la baisse des remboursements : défendez-vous la protection sociale à un haut niveau en trouvant les moyens de son financement sans en transférer la charge sur le privé ?

Notre protection sociale est un exemple en la matière et nous devons en être fiers. Nous devons garantir son financement aujourd'hui pour que les générations futures puissent elles aussi avoir la chance d'en profiter tout au long de leur vie.

La dette de notre pays est insoutenable nous devons absolument cesser cette dépense publique inconsidérée (26000 euros de dette par habitant en France). C'est bien tout un modèle français qu'il faut à la fois défendre, dans ce qu'il a de meilleur, et réinventer pour l'adapter aux évolutions du monde.

A mon sens, la lutte contre les fraudeurs doit se poursuivre; il n'est pas tolérable que notre modèle social souffre d'abus et de fraudes commis impunément par des personnes sans scrupule. Il est



possible de mettre en place des moyens de contrôle plus rigoureux et efficace, comme par exemple la carte vitale biométrique.

La fiscalité anti-délocalisation proposée pour financer le système social est à mon sens une idée neuve à explorer. Il faut trouver des solutions nouvelles pour maintenir notre modèle social et son financement.

2.3) Quels moyens comptez-vous mettre en place pour soutenir les mesures allant dans le sens de la perte d'autonomie ?

L'allongement de la vie grâce au progrès de la médecine et de la science est une chance pour notre génération, et cela doit le rester. Il est donc primordiale de prévoir, dès les premiers signes de perte d'autonomie, une aide aux personnes afin qu'elles puissent, le plus longtemps possible, rester à leur domicile.

Il est important également que les collectivités territoriales, avec l'aide de l'Etat, multiplient les dispositifs pour maintenir à domicile les personnes qui le souhaitent. L'augmentation des places en EHPAD devra se poursuivre à un coût supportable pour les familles concernées. Il est important que ces établissements soient au cœur des villes, et non pas comme trop souvent en périphérie.

3) Le droit de la famille

3.1) Envisagez-vous de créer un statut juridique du « tiers » ou du « beau-parent » ?

Comme je suis pour limiter l'inflation législative, regardons avant tout si nos textes actuels ne permettent pas de prendre en compte les différentes situations. Pour moi le plus important c'est de préserver l'intérêt de l'enfant, car c'est bien son intérêt qui doit prévaloir avant tout.

4) Les conditions de vie quotidienne des familles

4.1) Pour lutter contre le surendettement des ménages, mettez-vous en place, par la loi, un registre national des crédits aux particuliers ?

Il faut effectivement prévoir une mise en place d'un registre national des crédits aux particuliers pour éviter les situations de surendettement et protéger ainsi le consommateur.

4.2) Etes-vous favorable à la mise en place de mesures plus contraignantes pour les communes qui ne respectent pas le quota de logements sociaux ?

Toutes les villes ne sont pas égalitaires en ce qui concerne les logements sociaux, mais toutes ne peuvent pas l'être en fonction de l'environnement, de la densité des villes, les capacités d'endettement et d'investissement de chacune d'elles. Je pense qu'il faille élargir l'offre immobilière sur chaque commune afin de multiplier l'offre et donc baisser les coûts de l'immobilier tant sur l'achat que sur le locatif. C'est la proposition faite par le candidat Nicolas Sarkozy sur l'augmentation de 30 % sur 3 ans les droits à construire que je soutien.

4.3) Un grand nombre de familles est affecté par la précarité énergétique. Etes-vous d'accord pour voter un vrai tarif social de l'énergie ?

L'attribution automatique des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz existe déjà.



Au-delà de ce dispositif, et pour toutes les familles, il faut sauvegarder notre énergie nucléaire qui nous permet d'avoir en France un tarif énergétique plus compétitif que dans nos pays voisins. Pour autant continuer à investir dans les énergies renouvelables est indispensable afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et apporter des réponses à la gestion des déchets (fossiles et nucléaires).

Enfin, et surtout de manière concrète, une meilleure isolation des logements doit permettre également de réduire les dépenses de chauffage ; et c'est l'objectif qui a été mis en place suite au Grenelle de l'environnement qui prévoit ainsi des bâtiments aux normes BBC pour toute nouvelle construction dès 2013.

4.4) L'accès aux soins devient difficile dans certaines régions. Soutiendrez-vous la mise en place d'un nouveau dispositif plus contraignant pour garantir aux familles une offre de soins quelque soit le territoire où elle réside ?

Il ne faut pas contraindre, mais encourager l'installation de nouveaux professionnels de santé dans les territoires où l'offre médicale se raréfie. Il faut pour se faire, multiplier les bourses aux étudiants en médecine qui s'engagent à exercer dès l'obtention de leur diplôme dans les zones où l'offre est la plus faible.

5) L'accompagnement des familles et l'éducation

5.1) Les familles sont attachées au libre choix de l'accueil pour leurs enfants. Vous engagez-vous à maintenir le même niveau de financement public en matière d'investissement et de fonctionnement des structures d'accueil du jeune enfant ?

Ces années dernières, 200 000 places d'accueil pour la petite enfance ont été créées en France. Ce chemin doit être poursuivi en particulier en direction des enfants âgés de deux et trois ans en développant notamment des jardins d'éveil, lieu de socialisation primaire alliant souplesse pour les parents, pour les structures et leur personnel, désengorgement des crèches et développement de l'enfant.

Par ailleurs, il est important et nécessaire de continuer à croître le nombre de places en crèches et celui du nombre d'enfants gardés par les assistantes maternelles. Au plan national comme dans notre circonscription, les parents doivent avoir le choix quant au mode de garde réservé à leur(s) enfant(s).

5.2) Selon vous, quelle instance doit piloter localement les politiques d'accueil du jeune enfant ?

Le plan de développement des solutions de garde a montré sa réussite tant quantitative que qualitative.

Il faut à mon sens, poursuivre dans cette voie avec nos partenaires publics et privés, tels la CNAF, l'Etat, les collectivités locales, les entreprises, associations... sans oublier les parents.

5.3) Quels sont vos objectifs en matière de soutien à la parentalité ? vous engagez-vous à maintenir, voir à renforcer, les financements consacrés au dispositif de soutien à la parentalité ?



Si les solutions de garde précédemment énoncées permettent le développement et la socialisation de l'enfant, il convient de rappeler que le rôle du/des parent(s) est primordial. Ces derniers se doivent d'être responsables de leurs enfants. L'éducation leur incombe.

Renforcer la prévention, l'éducation et le soutien à la parentalité est une action très solidaire pour favoriser le maintien familial. Mais quand les parents manquent à ce devoir, il me paraît légitime de prendre des mesures en conséquence. Je prends l'exemple de l'absentéisme scolaire répété qui doit être sanctionné par une suspension du versement des allocations familiales.

Aussi, je soutiens l'idée selon laquelle une agence de recouvrement des pensions alimentaires soit créée afin de faciliter les démarches et procédures encore complexes aujourd'hui.

La famille est au coeur de mes préoccupations de candidat pour cette 7ème circonscription.

Nom du candidat : Nicolas BELLOIR

Formation politique : Candidat du rassemblement (UMP + Alliance Centriste + Nouveau Centre)

Le cas échéant :

Département : 35

Circonscription n° : 7



A retourner à l'UDAF 35 avant le 4 mai 2012

**Union Départementale des Associations Familiales d'Ille-et-Vilaine
UDAF 35**

**Maison de la Famille
Rue Maurice le Lannou
CS 14226**

35042 RENNES CEDEX

Tél 02 23 48 25 55 - mail : cvassout@udaf35.unaf.fr

